

Ordre du jour de la réunion

- 1. Présentation du SDE 07 : le service énergie à disposition des EPCI
- 2. La réalisation des Plan Climat Energie Territoire
Frédéric GRILLAT adjoint au chef de service DDT 07/SIH
- 3. Présentation de l'outil PROSPER
- 4. Questions



Mettre en œuvre la transition énergétique
dans les Collectivités Ardéchoises :

l'appui du Syndicat Départemental
d'Energies de l'Ardèche

Sommaire:

- Compétence historique du SDE 07
- Le service énergie / Eclairage public
- Les aides financières du SDE 07
- L'adhésion des EPCI au service énergie

Une compétence historique : l'Electrification

- **1906** : la distribution publique d'électricité est placée sous la responsabilité et le contrôle des collectivités locales dans le cadre de concessions,

Les réseaux électriques de distribution appartiennent aux communes.

- **1926** : création des premiers syndicats primaires,
- **1964** : création du **Syndicat Départemental d'Electricité de l'Ardèche**,

Le SDE 07 établit, finance les projets, coordonne les chantiers **pour les communes rurales** :

d'extension des lignes électriques (*alimenter une nouvelle habitation, un agriculteur, un commerce, une industrie, etc.*),

de renforcement des lignes (*améliorer la qualité de la desserte lorsque la demande devient trop forte (développement de l'urbanisation)*),

de dissimulation des lignes (*essentiellement en cœur village, pour des raisons esthétiques*).

Le SDE 07 contrôle l'activité du concessionnaire ErDF, qui a notamment des obligations d'entretien des lignes, de qualité de l'énergie distribuée, etc,

- **Aujourd'hui le SDE 07 regroupe la totalité des 339 communes de l'Ardèche sur cette compétence,**
- **20 Millions d'euros d'investissement travaux.**

- **2001:** Le **Syndicat Départemental d'Électricité** devient **Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche**.

Ainsi, depuis cette date, il a acquis de nouvelles compétences :

- ❖ la gestion de la concession des réseaux **Gaz**,
- ❖ des opérations en **Energies Renouvelables** (Chaufferies communales au bois, Photovoltaïque),
- ❖ des opérations de **Maîtrise de la Demande en Energie** (Diagnostics énergétiques, MDE Réseau),
- ❖ l'accompagnement des communes dans des **projets neufs d'Eclairage Public**.
- ❖ Pour **260 communes**, le SDE 07 a également la charge de la **maintenance des réseaux d'Eclairage Public**.

Et des activités connexes :

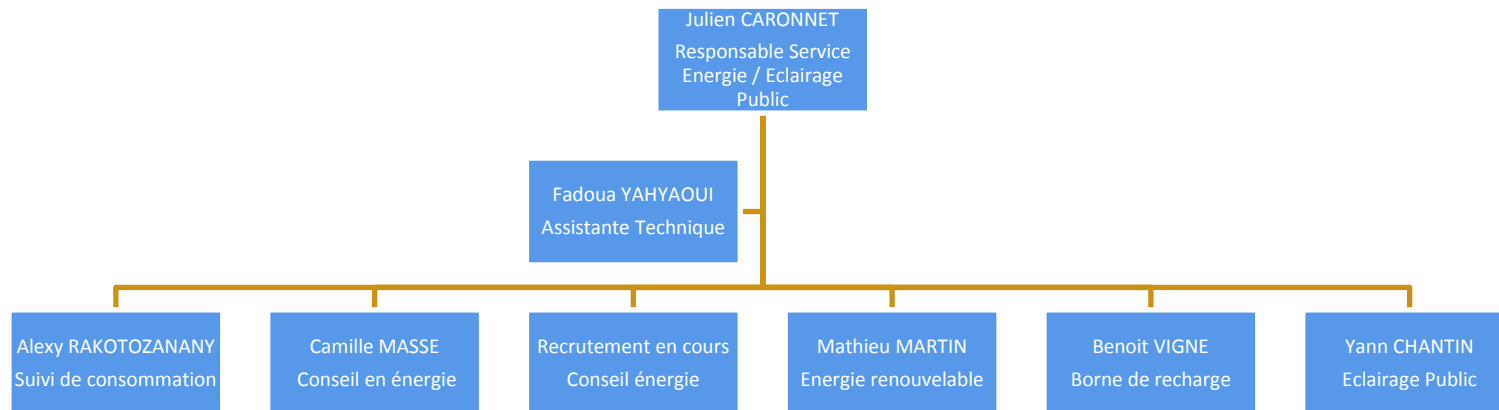
- ❖ La numérisation du cadastre,
- ❖ Le Système d'Information Géographique (S.I.G)

Adhésion au service optionnelle Energie du SDE 07

Engagement pour 6 ans avec un coût de 40 centimes d'euros par an et par habitant.

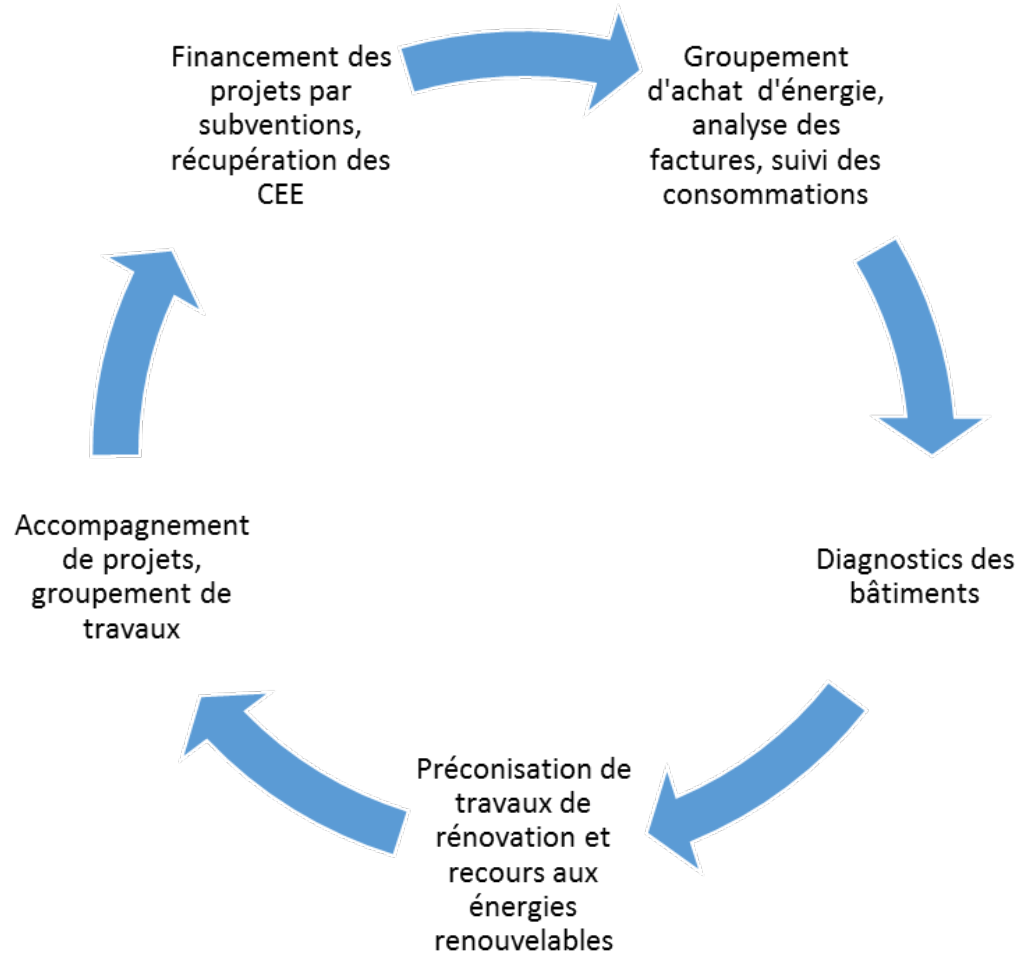
	Nombre total commune	Commune adhérente	Pourcentage nb adhesion	Nombre total habitant	Nombre habitant adhésion	Pourcentage Population
CA du Bassin d'Annonay	16	7	44%	35 010	24 458	70%
CA Privas Centre Ardèche	35	20	57%	38 417	27 074	70%
CC Ardeche des Sources et Volcans	17	13	76%	9 202	6 281	68%
CC Barres Coiron	10	8	80%	9 915	7 229	73%
CC Berg et Coiron	14	8	57%	8 285	5 013	61%
CC Cévenne et Montagne Ardéchoises	7	2	29%	1 013	511	50%
CC de Cèze Cévennes	1	-	0%	519	-	0%
CC des Gorges de l'Ardèche	19	15	79%	13 062	11 217	86%
CC du Pays Beaume-Drobie	19	19	100%	7 668	7 668	100%
CC du Pays de Lamastre	11	7	64%	6 681	5 262	79%
CC du Pays de St-Félicien	7	3	43%	3 827	2 169	57%
CC du Pays de Vernoux	7	7	100%	3 040	3 040	100%
CC du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche	9	3	33%	18 206	8 911	49%
CC du Val d'Ay	10	10	100%	7 839	7 839	100%
CC du Vinobre	9	5	56%	8 828	4 132	47%
CC Entre Loire et Allier	9	9	100%	2 236	2 236	100%
CC Hermitage-Tourmonais	13	9	69%	20 044	17 883	89%
CC Pays d'Aubenas-Vals	21	14	67%	26 568	20 285	76%
CC Pays des Vans en Cevennes	15	12	80%	8 426	6 708	80%
CC Porte de Dromardeche	8	4	50%	6 067	3 941	65%
CC Rhône Crussol	13	6	46%	31 317	11 267	36%
CC Rhône Helvie	5	5	100%	10 462	10 462	100%
CC Sources de la Loire	8	8	100%	1 437	1 437	100%
CC Val de Ligne	11	4	36%	5 955	2 321	39%
CC Val Eyrieux	34	16	47%	14 275	9 550	67%
CC Vivarhône	11	2	18%	7 939	1 091	14%
Total commune	339	216	64%	306 238	207 985	68%

Le service énergie:



Le service est en cours de recrutement d'un poste de conseiller en énergie partagé pour renforcer la montée en puissance des demandes.

Fonctionnement du service dans la durée pour s'inscrire dans un cercle vertueux



La mission confiée au SDE 07 consiste à réaliser :

- **Le suivi et le contrôle régulier** des factures énergétiques à partir des duplicata et fichiers informatiques transmis par la commune.
- **Le bilan énergétique communal annuel** (évolution des consommations et dépenses sur 3 ans, analyse énergétique des équipements, comparaison avec les moyennes intercommunales et nationales, mise à jour des propositions d'actions de maîtrise de l'énergie et évaluation des actions réalisées par la commune).
- **L'organisation d'au moins une réunion annuelle** entre le SDE 07 et la commune.
- **L'accompagnement de la commune** lors de la réalisation d'études énergétiques (aide à la rédaction du cahier des charges, suivi durant l'élaboration de l'étude, analyse critique des résultats, soutien pour la mise en œuvre des actions préconisées).
- **L'accompagnement de la commune** lors de la révision des contrats de maintenance liée aux installations énergétiques (aide à la rédaction des CCAP et CCTP).
- **L'accompagnement de la commune** lors de l'élaboration des projets de construction ou de réhabilitation (sur les aspects énergétiques).

- **L'accompagnement pour la réalisation de projets d'énergie renouvelable** réseau de chaleur bois : réalisation de l'opération sous mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée
- **L'accompagnement dans la gestion des certificats d'économie d'énergie** : Le SDE 07 se propose de collecter les certificats de la commune pour en permettre une valorisation au niveau départemental.

Le SDE 07 souhaite favoriser le passage à l'acte des communes et des EPCI en subventionnant les travaux d'économies d'énergies:

Dépense	Assiette de subvention
0 à 20 000 € HT	50%
20 000 à 40 000 € HT	30%
40 000 à 80 000 € HT	20%
80 000 € HT	Valorisation CEE

La dépense retenue ne concerne que les travaux d'économies d'énergies, les travaux annexes (reprise de peinture, ...), ne sont pas éligibles aux subventions.

Retour des subventions / EPCI

Étiquettes de lignes	montant des travaux	Montant de la Suvention	Economie en MWh Cumacs
Cnauté d' Agglomération PRIVAS/Centre Ardèche	136 167 €	50 578 €	1 321
ComCom Ardèche des Sources et Volcans	41 335 €	20 668 €	2 017
Communauté de cnes Barrès Coiron	16 479 €	8 240 €	276
Communauté de cnes Berg et Coiron	103 811 €	17 985 €	587
Communauté de Cnes des Gorges de l'Ardèche	129 809 €	50 208 €	4 439
Communauté de cnes du Pays Beaume-Drobie	92 735 €	27 030 €	2 872
Communauté de Cnes du Pays de Lamastre	87 645 €	5 391 €	804
Communauté de cnes du Pays de St Félicien	21 033 €	10 516 €	429
Communauté de cnes du Val d'Ay	49 289 €	24 644 €	912
Communauté de cnes du Val de Ligne	9 109 €	4 555 €	11
Communauté de cnes du Vinobre	68 278 €	29 264 €	1 105
Communauté de cnes entre Loire et Allier	88 683 €	40 613 €	3 296
Communauté de cnes Pays d'Aubenas-Vals	181 987 €	55 858 €	6 134
Communauté de cnes Pays de l'HERMITAGE et du Tourn	250 824 €	46 198 €	738
Communauté de cnes Pays des Vans en Cévennes	97 332 €	33 871 €	1 293
Communauté de cnes Rhône Crussol	42 337 €	20 701 €	393
Communauté de cnes Rhône Helvie	97 639 €	39 743 €	2 474
Communauté de cnes VAL'EYRIEUX	98 311 €	45 238 €	2 304
Communauté de Communes Porte de DrômArdèche	37 155 €	18 578 €	1 692
Cté d'Agglomération du Bassin d'Annonay	181 061 €	66 598 €	2 909
Total général	1 892 331 €	639 697 €	37 342

Adhésion au service optionnelle Energie du SDE 07

Engagement pour 6 ans avec un coût de 40 centimes d'euros par an et par habitant.

	Nombre total commune	Nombre total habitant	Potentiel total adhésion
CA du Bassin d'Annonay	16	35 010	14 004,00€
CA Privas Centre Ardèche	35	38 417	15 366,80€
CC Ardeche des Sources et Volcans	17	9 202	3 680,80€
CC Barres Coiron	10	9 915	3 966,00€
CC Berg et Coiron	14	8 285	3 314,00€
CC Cévenne et Montagne Ardéchoises	7	1 013	405,20€
CC de Cèze Cévennes	1	519	207,60€
CC des Gorges de l'Ardèche	19	13 062	5 224,80€
CC du Pays Beaume-Drobie	19	7 668	3 067,20€
CC du Pays de Lamastre	11	6 681	2 672,40€
CC du Pays de St-Félicien	7	3 827	1 530,80€
CC du Pays de Vernoux	7	3 040	1 216,00€
CC du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche	9	18 206	7 282,40€
CC du Val d'Ay	10	7 839	3 135,60€
CC du Vinobre	9	8 828	3 531,20€
CC Entre Loire et Allier	9	2 236	894,40€
CC Hermitage-Tournoisais	13	20 044	8 017,60€
CC Pays d'Aubenas-Vals	21	26 568	10 627,20€
CC Pays des Vans en Cevennes	15	8 426	3 370,40€
CC Porte de Dromardeche	8	6 067	2 426,80€
CC Rhône Crussol	13	31 317	12 526,80€
CC Rhône Helvie	5	10 462	4 184,80€
CC Sources de la Loire	8	1 437	574,80€
CC Val de Ligne	11	5 955	2 382,00€
CC Val Eyrieux	34	14 275	5 710,00€
CC Vivarhône	11	7 939	3 175,60€
Total commune	339	306 238	122 495,20 €



Mettre en œuvre la transition énergétique
dans les Collectivités Ardéchoises :
Plan Climat Air Energie Territoire

Le plan climat-air-énergie territorial est l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire.

Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation.

Il doit être réalisé par toute EPCI de plus de 20 000 habitants avant le 31 décembre 2018.

Après la création de la commission consultative paritaire, le syndicat peut assurer, à la demande et pour le compte d'un ou de plusieurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui en sont membres, l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial, ainsi que la réalisation d'actions dans le domaine de l'efficacité énergétique (article L. 2224-37-1 CGCT).

Les EPCI concerné par l'obligation:

CA du Bassin d'Annonay / Cc Vivarhone	43 777 habitants
CA Privas Centre Ardèche / CC du Pays de Vernoux	43 021 habitants
CC du Pays d'Aubenas-Vals / CC du Vinobre	36 256 habitants
CC Barrès-Coiron / CC Rhône Helvie	21 735 habitants
CC Rhone Crussol	32 873 habitants
CC Porte de Drôme-Ardèche (Lien avec la Drôme)	45 228 habitants
CC Hermitage-Tournonais (lien avec le Drôme)	51 795 habitants

Limite de 20 000 habitants

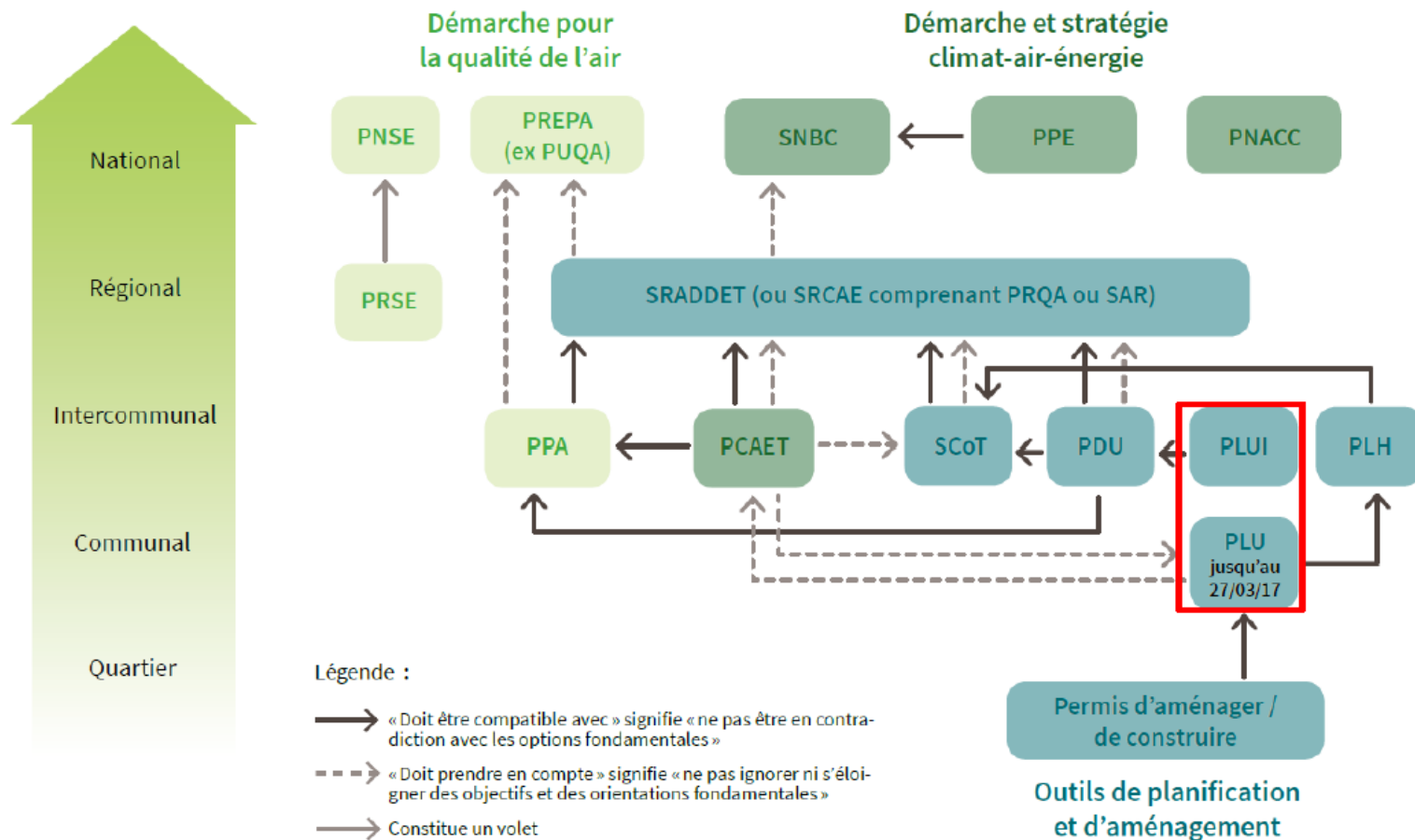
CC Rhône aux Gorges de l'Ardèche	19 552 habitants
CC Cèze Cevennes (lien avec le Gard)	19 827 habitants

Territoire à Energie positive en dehors obligation

CC Val'Eyrieux	14 272 habitants
----------------	------------------

Population concernée (sur trois départements) 328 336 habitants

Articulation des PCAET avec les autres outils de planification énergétique et les documents d'analyse



1. Le diagnostic

Emissions de GES
et polluants
atmosphériques

Estimation et analyse de leurs possibilités de réduction

Séquestration
nette de CO2

Estimation et de ses possibilité de développement

Consommation
d'énergie

Analyse de la consommation finale du territoire et du
potentiel de réduction de celle-ci

Réseaux d'énergies

Présentation des réseaux de distribution et de transport d'élec, de
gaz et de chaleur et des enjeux de la distribution d'énergie

ENR

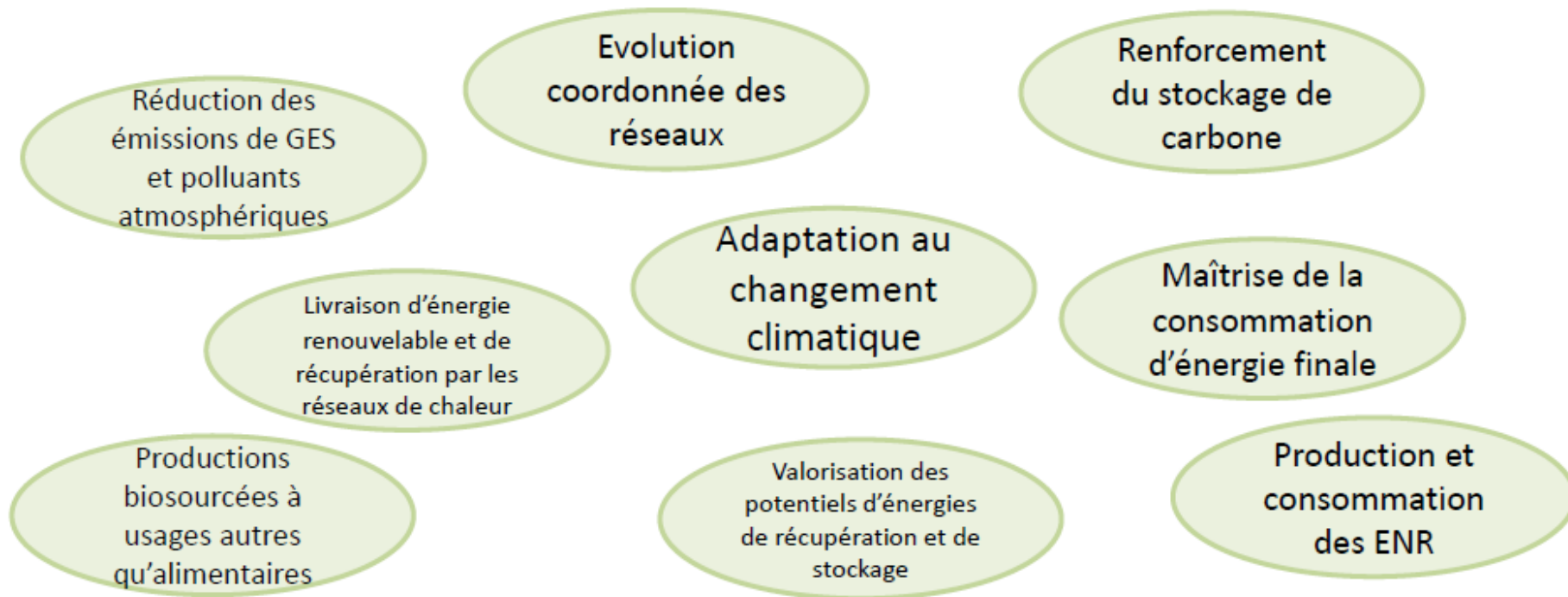
Etat de la production des ENR, estimation du potentiel de développement et
du potentiel disponible d'énergie de récupération et de stockage

Vulnérabilité du
territoire

Analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du
changement climatique

2. La stratégie territoriale

Elle identifie les priorités et les objectifs de la collectivité ainsi que les conséquences en matière socio-économique en prenant en compte le coût de l'action et celui d'une éventuelle inaction.



3. Le programme d'action

Il définit les actions à mettre en œuvre par les collectivités en matière de communication, de sensibilisation et d'animation à destination des différents publics et acteurs concernés dans les secteurs suivants : résidentiel, tertiaire, transport, agriculture, déchets, industrie, énergie.

Il identifie les projets fédérateurs notamment ceux qui s'inscrivent dans le démarche de territoire à énergie positive (TEPOS/TEPCV)

Favoriser la
biodiversité

Limiter les émissions de
GES et anticiper les
impacts du changement
climatique

Améliorer la
production d'ENR et
valoriser le potentiel
en énergie de
récupération

Développer les
territoires à
énergie positive

Développer le
stockage et optimiser
la distribution
d'énergie

Améliorer
l'efficacité
énergétique

Développer la
coordination des
réseaux de
distribution d'élec, gaz
et chaleur

3. Le programme d'action :

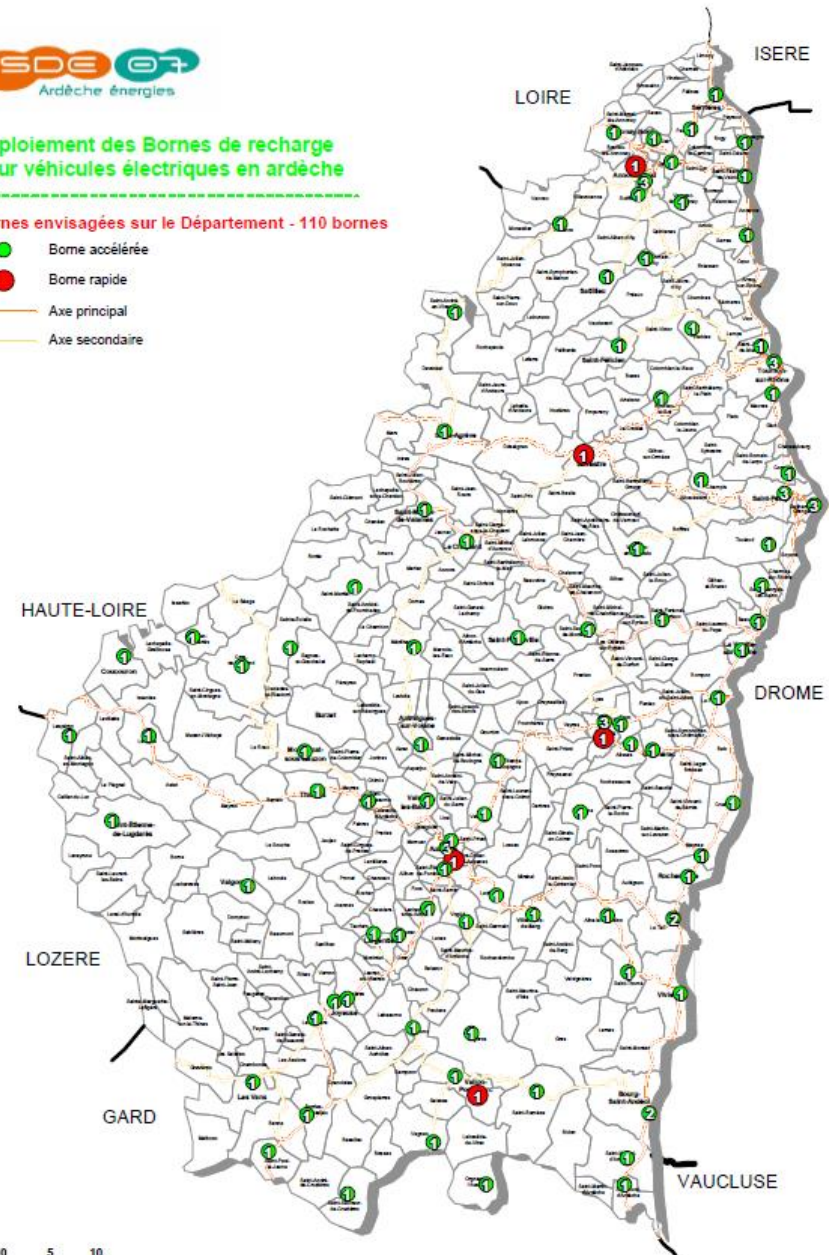
Lorsque la collectivité est compétente en matière d'IRVE : le volet relatif aux transports détaille les actions dédiés au développement de la mobilité propre, précise le calendrier prévisionnel de déploiement des IRVE et identifie les acteurs susceptibles de mener l'ensemble de ces actions.



Déploiement des Bornes de recharge pour véhicules électriques en ardèche

Bornes envisagées sur le Département - 110 bornes

-  Borne accélérée
-  Borne rapide
-  Axe principal
-  Axe secondaire



3. Le programme d'action :

Lorsque la collectivité est compétente en matière d'Eclairage Public : le volet du programme d'actions relatif au secteur tertiaire détaille les actions dédiées à la maîtrise de la consommation énergétique de l'éclairage public et de ses nuisances lumineuses.

Le SDE 07 :

- Assure la maintenance EP des communes
- Subventionne les travaux
- Assure la maîtrise d'ouvrage des travaux
- Réalise des études d'économie d'énergie sur l'EP

- Est en cours de réflexion sur le transfert de cette compétence.



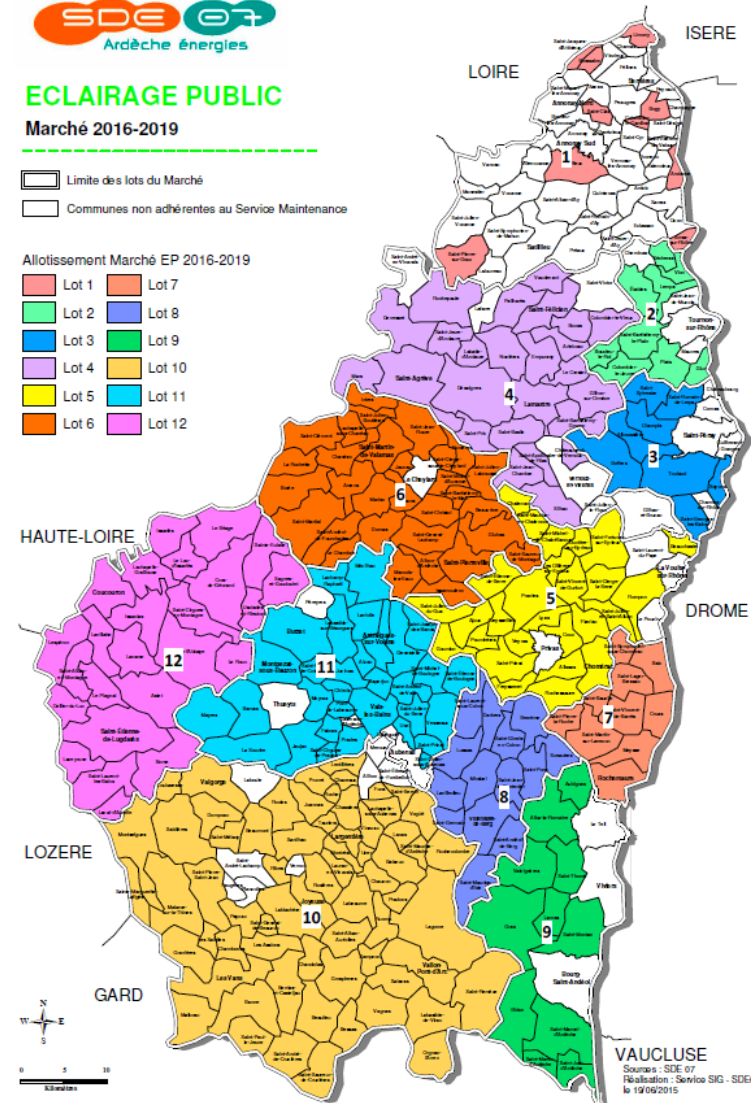
ECLAIRAGE PUBLIC

Marché 2016-2019

- ▭ Limite des lots du Marché
- ▭ Communes non adhérentes au Service Maintenance

Allotissement Marché EP 2016-2019

- | | |
|-------|--------|
| Lot 1 | Lot 7 |
| Lot 2 | Lot 8 |
| Lot 3 | Lot 9 |
| Lot 4 | Lot 10 |
| Lot 5 | Lot 11 |
| Lot 6 | Lot 12 |



4. Le dispositif de suivi et d'évaluation

Il porte sur la réalisation des actions de pilotage adopté

Il décrit :

- Les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire;
- Les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du SRCAE (intégré au SRADDET)

Après 3 ans d'application, la mise en œuvre du PCAET fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public

Le PCAET est mis à jour tous les 6 ans

Les EPCI concerné par l'obligation:

EPCI	Habitants
CA du Bassin d'Annonay / CC Vivarhone :	43777
CA Privas Centre Ardèche / CC du Pays de Vernoux :	43021
CC du Pays d'Aubenas-Vals / CC du Vinobre :	36256
CC Barrès-Coiron / CC Rhône Helvie	21735
CC Porte Drôme-Ardèche (lien avec le SDED)	45228
CC Hermitage-Tournonais (Lien avec le SDED)	51795
CC Rhone Crussol	32873
TOTAL	275685
TOTAL (Uniquement Ardéchois)	206189

Le montant des études est estimé entre **420 000 et 450 000** euros pour la partie Ardéchoise.
(source ADEME).

Déploiement de PROSPER au département de l'Ardèche

Objectif de l'outil

Prosper:

Outil de Prospective Energétique.

- Etat des lieux de la consommation d'énergie
 - Etat des lieux de la production d'énergie renouvelable
 - Etat des lieux des émissions de gaz à effet de serre

 - Mise en place de scénario tendancielle

 - Mise en place d'un catalogue d'action permettant d'œuvrer dans la transition énergétique d'un territoire.

 - Résultat du programme d'action
- > Outil partagé par l'ensemble des Syndicats d'énergie de la Région Auvergne Rhône Alpes pour une consolidation au niveau du chef de file de la Transition énergétique

Planning de projet

Janvier 2016 : Etat des lieux

- Prise de contact avec les fournisseurs de données (OREGES, ERDF, etc.)
 - Construction des bases de données de l'état des lieux Energie-GES pour l'année 2010, bases de données des réseaux de chaleur et production d'énergies renouvelables
 - Définition des hypothèses de calcul du scénario tendanciel 2010-2050
- Début février : Validation de l'état des lieux et des hypothèses tendancielle

Février 2016 : Scénario tendanciel et actions

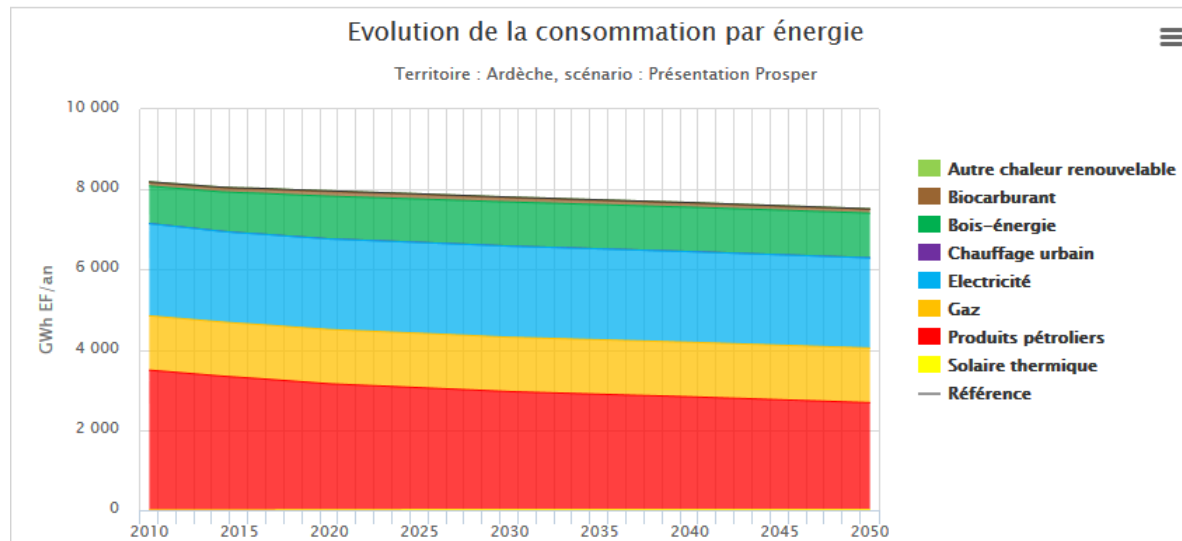
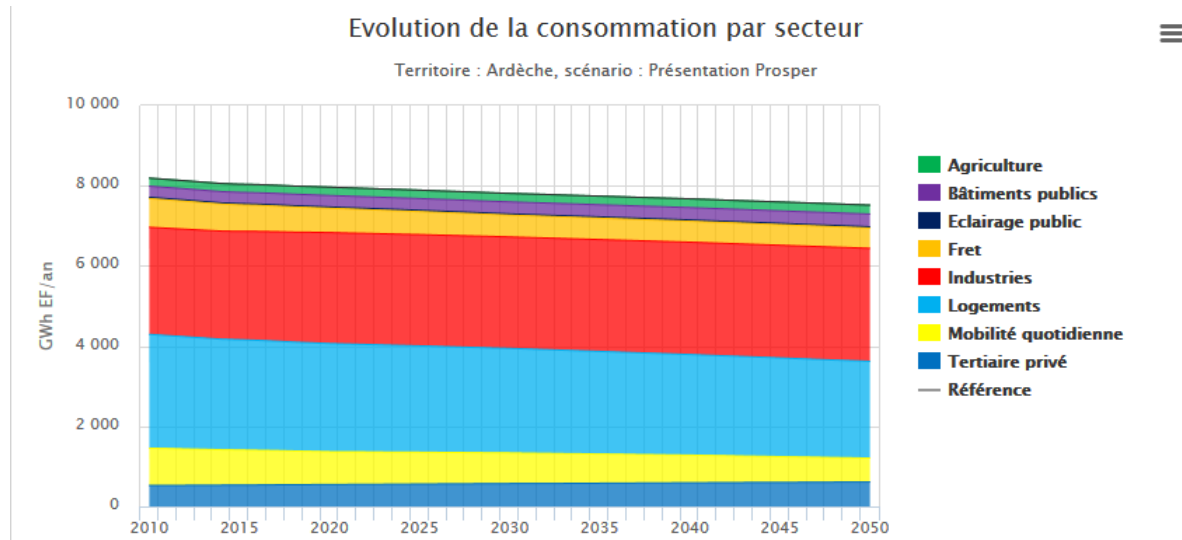
- Réalisation des bases de données du scénario tendanciel
 - Calcul des impacts unitaires de chaque action sur les différentes bases de données tendancielle (parc, consommation, production, cout)
 - Intégration des objectifs SRCAE territorialisés, des capacités des réseaux d'électricité et de gaz
- Début octobre : Validation des bases de données complémentaires

Novembre 2016 : Déploiement informatique et débuggage

- Début janvier 2017: Livraison de l'outil fonctionnel

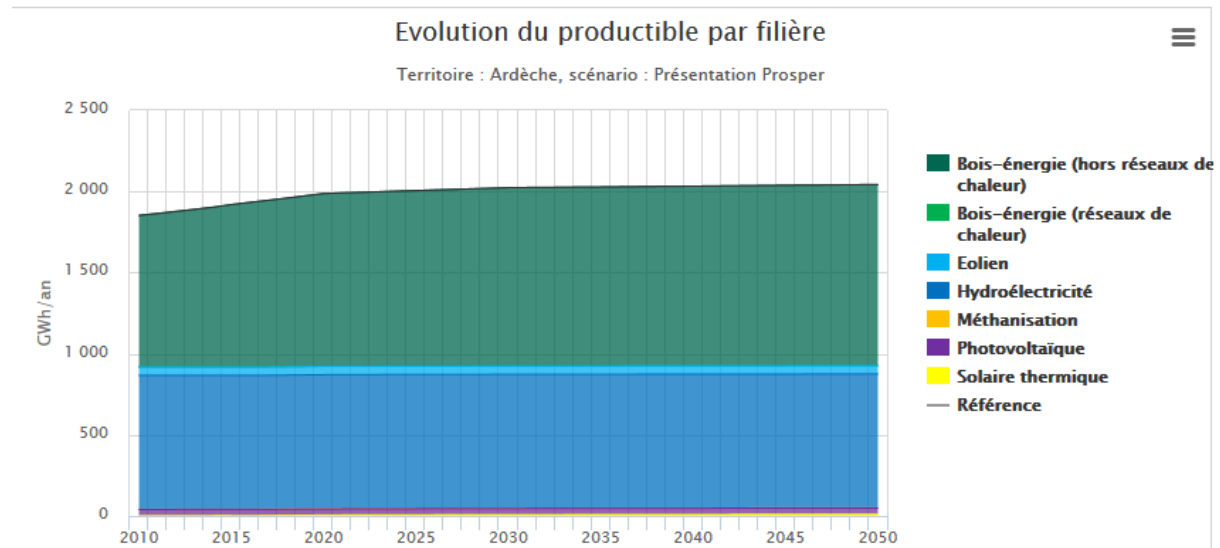
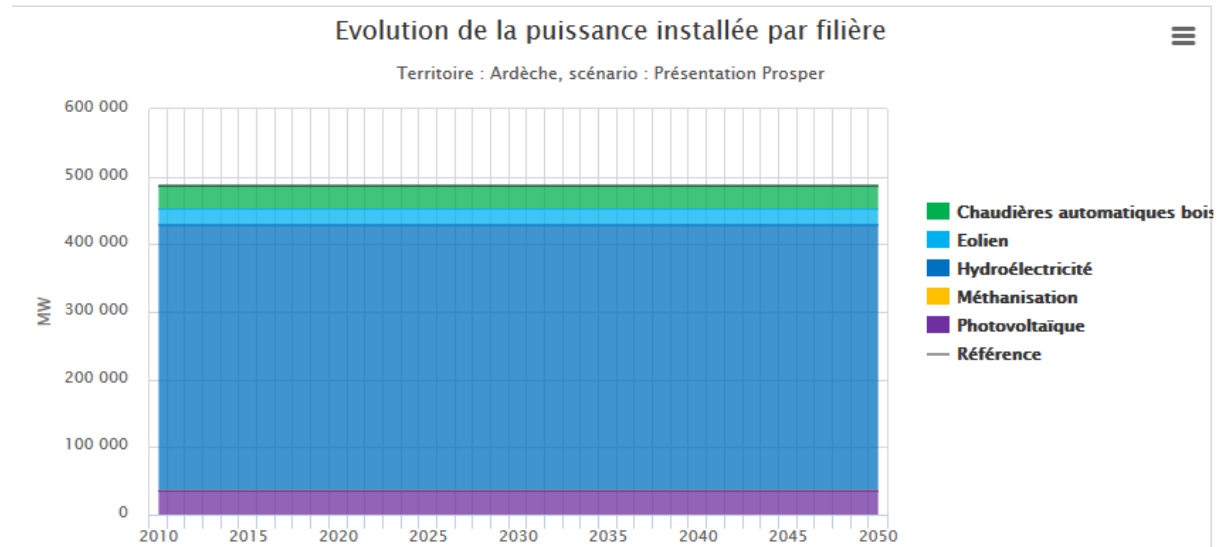
Données d'initialisation

Etat des lieux des consommations et productions en 2010



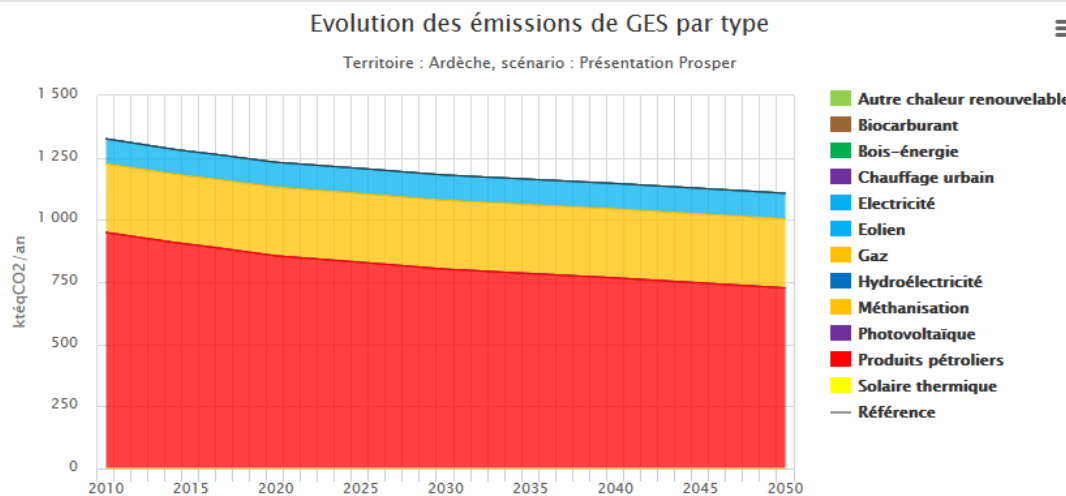
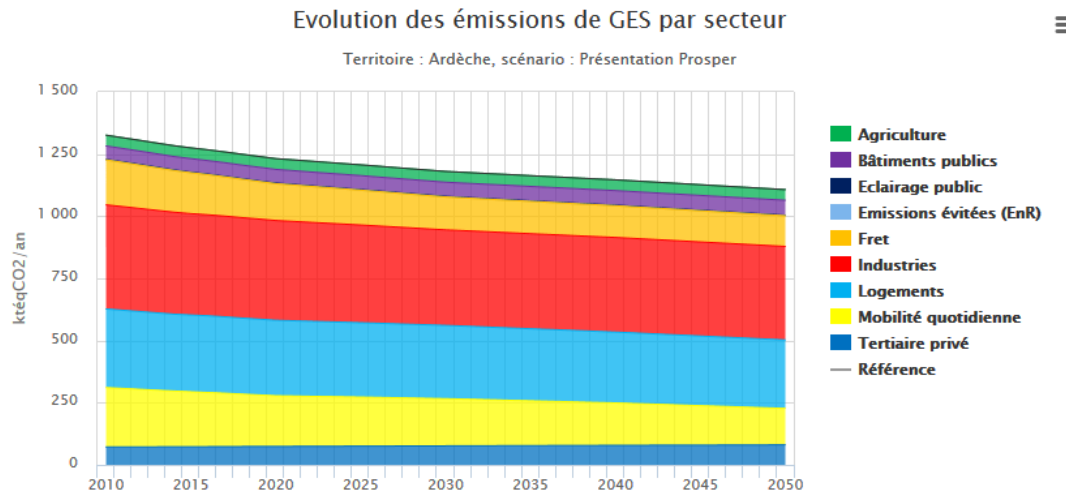
Données d'initialisation

La production d'énergie renouvelable



Données d'initialisation

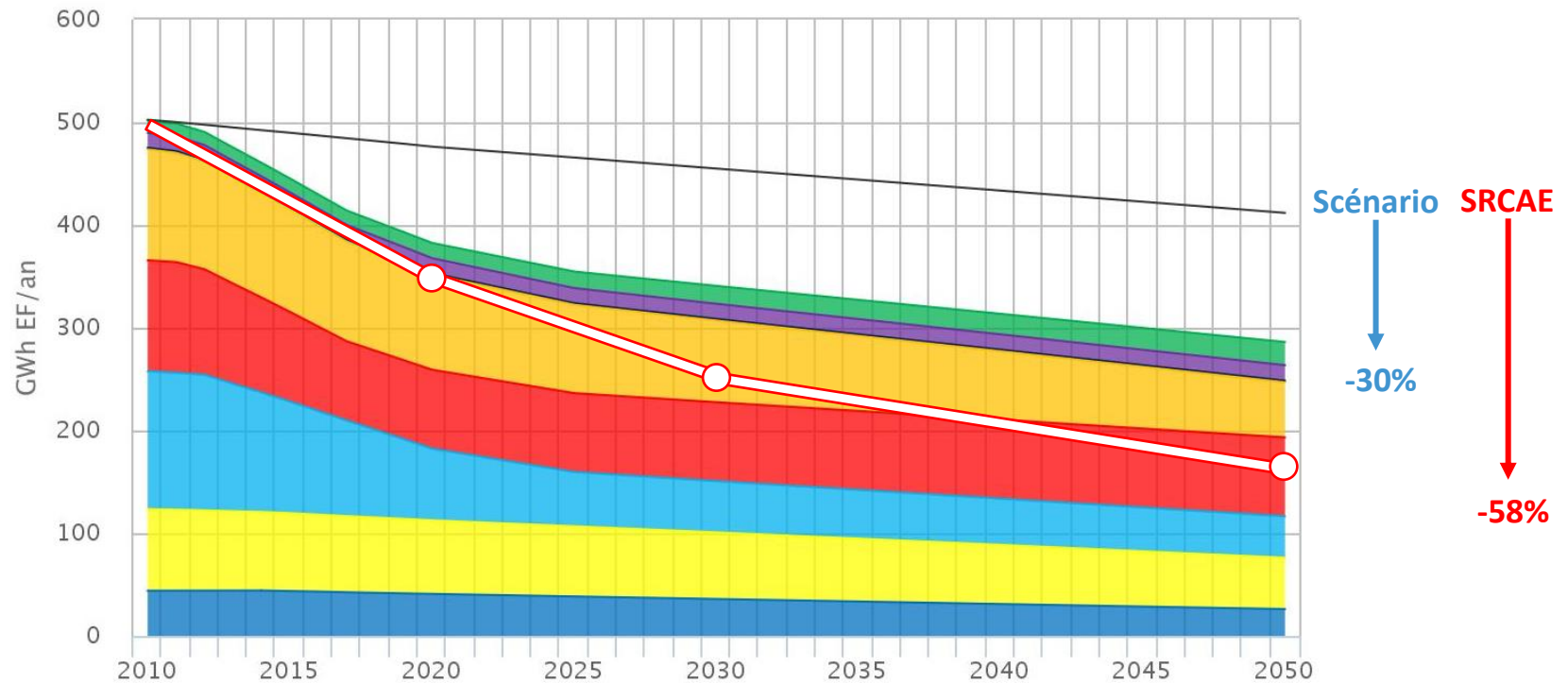
Les émissions de gaz à effets de serre



Objectifs par secteur
en ktéqCO₂/an

Données d'initialisation

Des résultats comparés aux objectifs du SRCAE



Données attendues

Objectifs du SRCAE pour la réduction des consommations, des émissions de GES et de production EnR (*MW et MWh/an*) :

- détaillé par secteur ?
- détaillé par horizon 2020, 2030 et 2050 ?
- à la maille la plus fine existante (région) ?

Données d'initialisation

Cohérence des actions avec les réseaux d'énergie

Poste Source	Sous-tirage en MW								Injection en MW			
	Capacité	Pointe hiver 9h		Pointe hiver 19h		Pointe été 15h		Pointe été 19h	Capacité	pic de production		
AMPLEPUIS	14.34	2.2	✓	2.23	✓	1.26	✓	1.23	✓	12.37	0.04	✓
BAS-EN-BASSET	0	0.09	✗	0.1	✗	0.03	✗	0.03	✗	0.02	0	✓
BEC (LE)	72.6	33.41	✓	33.14	✓	25.44	✓	24.35	✓	69.64	3.97	✓
BESSEY	41.61	8.68	✓	8.72	✓	4.26	✓	4.07	✓	38.66	0.21	✓
BOULIEU	24	6.52	✓	6.57	✓	3.9	✓	3.77	✓	22.92	21.48	✓
BOURG-DE-THIZY	4.37	2.26	✓	2.33	✓	1.21	✓	1.18	✓	4.22	0.09	✓
BUSSIERES	30.78	11.08	✓	11.31	✓	6.36	✓	6.19	✓	29.35	0.38	✓
CELLES	0	0.06	✗	0.06	✗	0.05	✗	0.05	✗	0	0	✓
CHAMATTE	22	7.32	✓	7.29	✓	5.05	✓	4.8	✓	20.85	0.99	✓
CHAMP-DU-GEAI	79.2	44.44	✓	43.31	✓	31.55	✓	29.97	✓	76.18	0.68	✓

Données attendues

Capacité de sous tirage et d'injection sur les réseaux :

- d'électricité et de gaz ?
- à l'échelle du poste source (ou plus précis) ?

Merci pour votre attention

Si vous avez des questions, n'hésitez pas...